

LA PROTECTION DES ZONES HUMIDES EN FORET

Message principal : les zones humides sont particulièrement riches en matière de biodiversité, mais elles sont fragiles et en fort déclin ; des mesures appropriées peuvent freiner ce déclin.

L'enjeu des zones humides



Les zones humides sont très variées dans leur forme et leur structure : mares, tourbières, ravins humides, forêt tourbeuse, etc.

Or, celles-ci voient leur superficie se réduire considérablement : par exemple, en forêt de Saint Germain, sur une bonne trentaine de mares répertoriées au XIX^{ème} siècle, il n'en reste que 4, dont la mare aux canes, près du camp des loges et 1 étang, celui du Corra, qui est riche en espèces animales (oiseaux en particulier), mais soumis à une pression très forte des promeneurs ; de même, en forêt de Marly, il en reste une dizaine repérables sur une soixantaine au 19^{ème} siècle.

Ces mares ont été créés pour la plupart pour les besoins des hommes (chasse par exemple) et lorsqu'elles ne sont plus utilisées, elles ont vocation à être reconquises par la forêt ; seules, celles qui ont un intérêt écologique méritent d'être restaurées et entretenues, comme cela a été fait dans nos forêts.

Il s'agit d'espaces très riches en espèces animales, végétales, champignons, lichens, insectes etc. souvent attachées exclusivement à ce type d'environnement ; ces espaces sont fragiles, parce qu'il faut que l'eau puisse circuler librement et communiquer avec les milieux environnant, la forêt en particulier, et le moindre ouvrage peut bouleverser cet équilibre sensible, comme à Sainte Gemme, où la mare Jeanne qui alimentait le ru de Buzot a été comblée pour faire un parking. De même, les dégradations produites par l'homme (en particulier les VTT, motos, quads, tracteurs etc.) sont plus fortes en terrain humide qu'en terrain sec.

Les menaces et les bonnes pratiques en matière de zones humides

L'exploitation forestière est source de menaces lorsqu'elle contribue à dégrader les habitats aquatiques par l'usage d'engins lourds et par la pollution par les hydrocarbures.

De même, une fréquentation très grande non contrôlée est source de dangers : à l'étang du Corra, le piétinement excessif des rives par les promeneurs et la baignade des chiens a entraîné des dégradations et des perturbations dans les roselières riches en oiseaux qui a obligé l'ONF à clore une partie des rives ; de même, pour stopper l'hécatombe des crapauds écrasés sur la route de Sainte Gemme, un groupe de bénévoles a mis en place depuis plusieurs années un crapauduc qui sera prochainement remplacé, avec l'aide de notre association, par une voie directe creusée sous la route permettant aux crapauds de rejoindre la mare où ils s'accouplent.

Citons pour terminer les prescriptions faites par les spécialistes, comme le CEMAGREF : il faut recenser les zones humides (en 1995 pour Marly et en 96 pour St Germain), nettoyer des mares comme celles de la Grande Jument ou des Princes, assurer leur connectivité entre elles grâce à une circulation de l'eau correcte et en ne comblant pas par exemple les fossés collecteurs, prévoir une zone tampon autour des zones humides avec des abris à proximité pour les animaux (pièces de bois mort, rochers), et respecter les berges afin de ne pas les détériorer etc.